

Insertion et emploi des jeunes  
**L'heure est à l'évaluation  
des dispositifs**

Page 3

Hamel s'est déplacé à Ghardaïa  
**Protestation de policiers contre  
leurs «conditions de travail»**

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3387 - Mardi 14 octobre 2014 - Prix : 10 DA

Béjaïa

**Le cycle des fermetures  
de routes et mairies  
reprend de plus belle**

Page 24



Evaluation du plan Delphine 2014

## Reflux de la délinquance

Page 4

**Que veut  
la Turquie ?**

Par Mohamed Habili

**L**a Turquie ne veut toujours pas laisser de nouveaux combattants kurdes et des armes plus performantes parvenir aux défenseurs assiégés de Kobané, mais elle consent enfin à ce que les avions de la coalition se servent de ses bases pour leurs attaques contre les positions de Daech, notamment contre celles qui se trouvent en Syrie, qui de la sorte vont devenir d'un accès plus facile. Les Américains apprécient beaucoup cette inflexion dans l'attitude des autorités turques, pour qui la guerre commencée contre l'Etat islamique devrait comporter un deuxième objectif, non moins essentiel que l'éradication de l'organisation terroriste, à savoir le renversement du régime de Bachar Al Assad. Elles sont avec les Français les seules à précéder l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne au nord de la Syrie, alors que de fait l'aviation syrienne est interdite de survol dans cette partie du pays. Les Américains se refusent toujours à les suivre dans cette voie. Et pour cause, leur céder sur ce point, ce serait courir le risque de changer dès à présent la nature et même le cours de la guerre. Les alliés de la Syrie, au premier chef l'Iran et la Russie, n'attendraient pas sagement que la coalition en vienne à sonner l'hallali contre Damas, une fois laminées les forces de l'Etat islamique.

Suite en page 3

Le P-DG de Sonatrach au sujet de la nouvelle énergie

## Gaz de schiste : le point de non retour

● Zoom sur l'expérience algérienne



Pour Saïd Sahnoune, attendre 10 ou 15 ans pour évaluer et apprécier ces ressources serait «une erreur à ne pas commettre». «On n'a pas le droit d'attendre», a-t-il martelé. Le patron de Sonatrach assure que les ressources en eau ne seront pas polluées. «La distance entre les formations aquifères et celles qui contiennent des ressources argileuses est suffisante pour développer des programmes de forage», a-t-il indiqué. Lire page 2

Phs > D. R.

Fièvre aphteuse

**Réouverture prochaine  
des marchés de bovins**

Page 5

Béjaïa s'apprête à accueillir le Festival international du théâtre

**Journées en hommage à Kateb  
Yacine et Abdelkader Farrah**

Page 13

Le P-DG de Sonatrach au sujet de la nouvelle énergie

# Gaz de schiste : le point de non retour

■ Pour Saïd Sahnoune, attendre 10 ou 15 ans pour évaluer et apprécier ces ressources serait «une erreur à ne pas commettre». «On n'a pas le droit d'attendre», a-t-il martelé. Le patron de Sonatrach assure que les ressources en eau ne seront pas polluées. «La distance entre les formations aquifères et celles qui contiennent des ressources argileuses est suffisante pour développer des programmes de forage», a-t-il indiqué.

Par Meriem Benchaouia

Pour expliquer la démarche adoptée par l'Algérie pour ce qui concerne l'exploitation des gaz non conventionnels, le P-DG de la Sonatrach est revenu, hier, sur le potentiel important dont dispose l'Algérie en matière de gaz de schiste. «Nous avons un potentiel qui est énorme en matière de ressources de type argileux», a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale. Pour Saïd Sahnoune, attendre 10 ou 15 ans pour évaluer et apprécier ces ressources serait «une erreur à ne pas commettre». «On n'a pas le droit d'attendre», a-t-il martelé.

M. Sahnoune assure que les ressources en eau ne seront pas polluées. «La distance entre les formations aquifères et celles qui contiennent des ressources argileuses est suffisante pour développer des programmes de forage», a-t-il indiqué. Prenant part à une conférence internationale sur l'industrie du gaz, organisée dans la capitale de l'ouest algérien, Saïd Sahnoune explique qu'en ce qui concerne les gaz non conventionnels, ou gaz de schiste, le pays disposerait de la troisième réserve «techniquement récupérable» dans le monde. Le représentant de Sonatrach annonce, un peu plus loin, que ce sont, en tout, sept bassins susceptibles d'être exploités qui ont déjà été identifiés, renfermant des volumes globaux de quelque 4 500 CTS, (un seul CTS représente entre 28 à 29 milliards de m<sup>3</sup> de gaz). Il précise, toutefois, que sur ces énormes quantités il n'est raison-



Saïd Sahnoune, P-DG de Sonatrach

nablement possible de récupérer qu'environ 700 CTS. Quand on lui demande s'il faut aller vers le gaz de schiste, «en dépit de toutes les craintes et les polémiques» que son exploitation annoncée suscite d'ores et déjà, M. Sahnoune répond que c'est le respect des procédures qui est à la base du succès ou de l'échec des techniques de son extraction. Pour tenter de rassurer, le P-DG de Sonatrach annonce que les cinq contrats de coopération technique conclus pour produire du gaz de schiste l'ont été avec des partenaires qui «ont le mieux réussi l'exploitation de ces ressources». Concernant les aspects techniques des opérations d'exploitation de ce gaz, l'invité estime, en faisant une projection, que pour obtenir une production d'environ 20 milliards de m<sup>3</sup>/an il faudrait, sur 20 ans, forer quelque 200 puits/an et employer, pour cela, entre 40 à 50 appareils de forage. Par ailleurs, M. Sahnoune a confirmé la décision de Sonatrach d'invest-

tir 80 milliards de dollars à l'horizon 2017 en précisant les priorités : intensification des recherches, le renforcement des capacités de transport par canalisation et la pétrochimie. «Nous avons un budget de 3 milliards de dollars pour la recherche, 3,5 milliards de dollars pour le transport par canalisation. Dans la pétrochimie, sur deux ou trois projets à réaliser, nous prévoyons un investissement de 10 milliards de dollars», a-t-il précisé.

## Hydrocarbures : «La tendance est à la reprise»

Dimanche, le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, avait indiqué que l'Algérie avait produit 2,5 milliards de barils équivalent pétrole durant les neuf premiers mois de l'année en cours. En 2013, l'Algérie avait produit 4 milliards de barils. Mais durant le premier trimestre de 2014, l'Algérie avait exporté pour 16,43



contre 17,48 milliards de dollars à la même période en 2013, en baisse de 6,02%, due essentiellement à un recul de 6,8% des exportations des hydrocarbures, selon les Douanes algériennes. M. Sahnoune a expliqué la baisse des ventes en 2013 par l'attentat de Tiguentourine qui a été à l'origine de la baisse de la production. Mais il affirme que les choses sont en train de se remettre en place. «Nous avons le retour de l'ensemble des opérateurs étrangers sur le site. Deux trains fonctionnent déjà et tout a été fait pour que le démarrage du troisième train puisse s'opérer avant la fin de l'année 2014», a-t-il ajouté, affirmant que «la tendance est à la reprise». Le groupe Sonatrach devrait réaliser des recettes de l'ordre de 60 milliards de dollars en 2014 sous réserve de la stabilisation des cours de pétrole, a-t-il indiqué. Le patron de Sonatrach prévoit, en outre, un retour à la croissance de la production dès 2014, avec une hausse de l'ordre de 5% pour les

neuf premiers mois de l'année en cours. «Sur les neuf premiers mois de 2014, nous avons produit 5% de plus par rapport à ce qui a été produit en 2013. Depuis trois à quatre années, c'est la première fois que nous arrivons à opérer une inversion de la tendance», a-t-il souligné. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre sur les prochaines années, à la faveur notamment du retour à la production des sites de Tiguentourine et In Salah. «Nous avons toutes les chances de continuer à opérer une croissance dans la production. Les choses sont en train de se remettre en place avec le retour (à la production des sites) de Tiguentourine et d'In Salah», a expliqué M. Sahnoune.

Visé par un attentat perpétré en janvier 2013 par un groupe terroriste, le site de Tiguentourine est fonctionnel avec deux trains, alors que la remise en service du troisième train est prévue pour fin 2014, selon le même responsable. **M.B.**

Clôture hier de la conférence internationale sur l'industrie du gaz

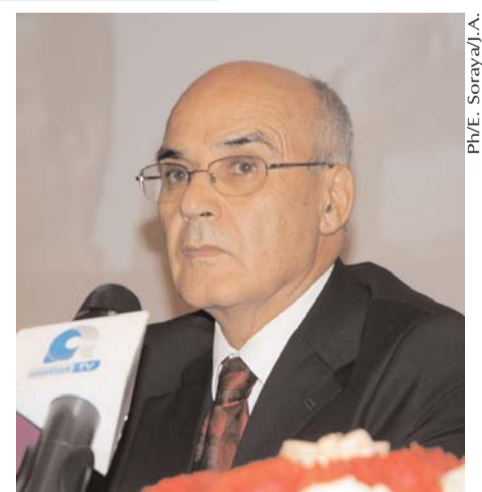
## Zoom sur l'expérience algérienne

Les travaux de la conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie abrité à Oran ont pris fin hier. L'accent a été mis lors de cette manifestation sur le potentiel algérien et son expérience dans l'industrie du gaz.

La deuxième et dernière journée de la conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie, tenue hier, au Centre des conventions d'Oran, a été surtout marquée par la célébration du cinquantenaire de la mise en service, en 1964, de la première usine de liquéfaction du gaz naturel au monde, la CAMEL, à Arzew. Cette journée, consacrée au deuxième axe de la conférence internationale, «50 ans dans l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL)» a été mise à profit pour mettre en évidence et valoriser l'expérience de l'Algérie dans l'industrie du gaz naturel liquéfié. Des communications portant sur l'évolution du processus GNL et sa maîtrise, ainsi que sur la stratégie de Sonatrach sur le marché mondial du GNL, ont été données par plusieurs intervenants. L'aventure du GNL a commencé en septembre 1964 avec la livraison par la Compagnie algérienne de méthane liqui-

(CAMEL), à partir du port d'Arzew, de la première cargaison de 27 000 m<sup>3</sup> de méthane algérien à bord du navire «Méthane Princess» à destination du terminal de regazéification de Convey Island en Grande-Bretagne. Celui-ci est arrivé à destination le 12 octobre 1964, après un voyage de 1 600 miles (2 600 km). L'ère moderne du GNL avait ainsi commencé. C'était également le début du transport de grande distance pour ce type de cargaison. C'est ce qu'a expliqué Berrahou Farid, actuel directeur de GL3/Z et ancien directeur de la CAMEL, tout en indiquant que les premières livraisons de GNL ont été faites vers la Grande-Bretagne, puis la France. L'intervenant est ensuite revenu sur le développement de cette industrie, ses différentes étapes depuis la pose de la première pierre, en 1962, jusqu'à l'arrêt de la production, en 2010, en passant par les différentes réalisations dans le domaine du GNL. «La CAMEL, le doyen des complexes gaziers, est la première réalisation mondiale à l'échelle industrielle, une référence pour les usines de GNL», a-t-il dit. L'usine a constitué un «facteur important» de développement et a donné

«le coup d'envoi à la construction de nouveaux complexes : il a été un facteur important de l'essor du développement du GNL dans le monde», a indiqué l'orateur. De son côté, Bezzaouya Azzedine, directeur de développement à Sonatrach, s'est intéressé au développement des unités de GNL en Algérie. En effet, depuis la CAMEL, l'Algérie n'a pas cessé de développer son industrie de GNL, jusqu'à devenir le 4<sup>e</sup> exportateur mondial de ce type de produit. Quatre phases essentielles ont été nécessaires pour arriver à cette performance. La première, appelée «Pionnier», de 1964 à 1971, a permis le démarrage de l'industrie dans notre pays, suivie de la phase dite «Expansion», 1971-1990, qui a donné lieu à la construction de trois autres complexes GNL et à la hausse de la production, passant de 2,7 millions de mètres cube de GNL par an à 51,4 millions de mètres cubes. La troisième étape, 1990-2001, concerne la rénovation des équipements, la mise en place du système d'information et l'amélioration de la performance et est appelée «Maturité et défis». De 2001 à nos jours, phase de «Consolidation de position»,



Ph/E. Soraya/J.A.

concerne, selon l'intervenant, «la veille réglementaire, la veille technologique et la veille de développement et rajeunissement». Actuellement, la production de GNL est passée à 60,70 millions de m<sup>3</sup> par an. Cette phase a vu la réalisation de deux nouveaux méga-trains de production et la certification ISO 9001 et ISO 14001, ainsi que la certification concernant la sécurité des travailleurs OSHAS 18001. «Cinquante ans de performance», a commenté l'orateur. **Yasmine A.**

Insertion et emploi des jeunes

# L'heure est à l'évaluation des dispositifs

■ C'est le ministère de la Jeunesse qui lancera une évaluation des différents mécanismes d'accompagnement des jeunes dont l'Ansej et autres pour savoir où se situent les failles dans un pays où le chômage reste élevé et le nombre de diplômés qui sortent des universités chaque année dépasse les 130 000 universitaires.

Par Nacera Chennafi

Aujourd'hui, plusieurs jeunes n'arrivent pas à rembourser les crédits inscrits dans le cadre des mécanismes d'accompagnement et d'autres préfèrent abandonner leurs projets. C'est dans ce contexte que le ministère de la Jeunesse présidé par Abdelkader Khomri compte lancer une évaluation des différents mécanismes.

A l'occasion de l'installation hier de la commission préparatoire de la Conférence nationale socio-économique qu'organiserait le ministère de la Jeunesse au mois de novembre, le ministre de la jeunesse Abdelkader Khomri a indiqué hier que «le taux de non remboursement des crédits (inscrits dans le cadre desdits mécanismes) est de -8%». A cet effet, il a recommandé aux membres de la commission préparatoire de la Conférence d'évaluer les résultats obtenus par les mécanismes d'aide et d'accompagnement en se basant sur des statistiques et des données concrètes. Toutefois, Khomri a écarté l'hypothèse qui estime qu'ils ont fait de la jeunesse algérienne une «jeunesse assistée», affirmant, qu'«il y a eu beaucoup de réussite et beaucoup d'entreprises performantes ont été créées» dans ce cadre.

Dans un précédent entretien à «TSA», Khomri avait annoncé que son département a demandé une évaluation du dispositif Ansej qui sera présentée le 13 octobre. Il est à noter que la commission préparatoire de la Conférence nationale socio-économique est composée de représentants de départements



Ph/D. R.

ministériels, du mouvement associatif et de la société civile.

Khomri a indiqué que cette Conférence traitera «la problématique de l'insertion des jeunes». Ainsi, il sera question d'évaluation «objective» et «rigoureuse» selon le ministre sur tout ce qui a été réalisé en termes d'insertion socio-économique de la jeunesse et de développement de leur autonomisation, et pour ouvrir de nouvelles pistes.

Il sera question aussi d'évaluer les mécanismes d'aide et d'accompagnement des jeunes et de définir les nouveaux secteurs à exploiter pour l'épanouissement à la fois, de la jeunesse et de l'économie de l'Algérie.

Il a relevé que l'intérêt de cette rencontre est de «pouvoir

associer l'ensemble des parties prenantes à l'enrichissement et la valorisation des politiques et des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour une insertion socio-économique des jeunes réussie et durable».

Dans sa quête de calmer les jeunes (diplômés ou non), le gouvernement a multiplié les dispositifs visant à la création de l'emploi, sans pour autant en finir avec la problématique du chômage.

Dans ce cadre, on peut citer, l'exemple de CPE (contrat pré emploi) en vigueur pendant près d'une dizaine d'années avant d'être supprimés en 2008. Ce mécanisme, avait reconnu Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à l'époque, a échoué dans la

mesure où «seulement 12% des bénéficiaires ont réussi à s'insérer dans le monde du travail, qui est le but visé à travers sa création».

Avant 2008, l'emploi avait été affilié au ministère de la Solidarité nationale, conduit par Djamel Ould Abbès à l'époque. Puis, l'Emploi confié au ministère du Travail, Tayeb Louh, remplacé par Mohamed Benmeradi, et qui est remplacé pour sa part par Mohamed El Ghazi. Mais aujourd'hui, c'est le ministère de la Jeunesse qui lance une évaluation des différents mécanismes d'accompagnement des jeunes dans le cadre de la conférence nationale socio-économique dédiée à la problématique de l'insertion des jeunes.

N.Ch.

Hamel s'est déplacé à Ghardaïa

## Protestation de policiers contre leurs «conditions de travail»



Des agents du service de maintien de l'ordre, déployés dans la région du M'zab, ont participé hier à une marche devant la wilaya, ponctuée d'un sit-in devant le siège de la sûreté de wilaya de Ghardaïa,

pour «attirer l'attention» de leur tutelle sur leurs «conditions de travail», a constaté un journaliste de l'APS.

Ces agents de maintien de l'ordre, pour la plupart issus d'autres wilayas du pays, ont

exprimé pacifiquement leur «désarroi» sur leurs «conditions de travail» marquées par des attaques au cocktail Molotov des émeutiers à Berriane et l'interdiction à ces policiers d'utiliser la force «pour se défendre».

Les protestataires ont refusé de discuter avec leurs responsables hiérarchiques exigeant, par conséquent, la présence du ministre de l'Intérieur.

«Nous interpellons le ministre de l'Intérieur sur la situation catastrophique que nous vivons dans la région marquée par des émeutes», ont-ils scandé durant leur sit-in.

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, s'est déplacé sur les lieux pour s'enquérir des préoccupations des policiers protestataires, a-t-on constaté.

Plusieurs centaines d'élèves, collégiens et lycéens de la partie de la vallée du M'zab qui regroupent deux communes (Ghardaïa et Bounoura) ont été libérés de leurs établissements scolaires qui ont décidé de fermer leurs portes dans l'après-midi.

Tahar D./APS

### LA QUESTION DU JOUR

#### Que veut la Turquie ?

suite de la page Une

Is courraient à son secours dès l'instauration de cette zone d'exclusion, sachant que c'est une machine de guerre exclusivement dirigée contre lui, la mesure ne présentant en effet aucun intérêt dans la guerre contre Daech. Ce n'est pas pour des questions de principe que les Etats-Unis sont en l'espèce en désaccord avec la Turquie, mais pour des considérations tactiques. C'est apparemment ce qu'ils veulent lui faire comprendre lorsque, à l'annonce du pas fait en leur direction par la Turquie, ils ont rappelé que pour eux aussi le régime de Bachar Al Assad a d'ores et déjà perdu toute légitimité à gouverner la Syrie. Les Américains, autrement dit, croient que l'allié turc est sur la même longueur d'onde, qu'il veut fondamentalement les mêmes choses qu'eux : l'affaiblissement de Daech, sinon son éradication d'emblée, mais tout autant le renversement du régime syrien, sauf que cela doit avoir lieu dans un deuxième temps, dans la foulée de la première réalisation, même si les deux objectifs ne sont pas liés mécaniquement. Or à voir la façon dont les Turcs mènent leur affaire dans ce cas précis, on peut douter qu'ils soient en phase avec les Etats-Unis, ou même avec la France, pour qui tout de même l'élimination de la menace représentée par Daech est le but de guerre principal. La crainte d'un massacre de la population par suite de la chute de Koubané ne tarade par le gouvernement turc, qui au contraire fait tout ce qu'il peut pour empêcher l'entrée des renforts. Il serait un allié déclaré de Daech qu'il n'agirait pas différemment. L'idée a jusque-là prévalu que s'il agit de la sorte, c'est parce qu'il entend punir les Kurdes syriens pour avoir pris fait et cause pour le PKK en Turquie. Cette idée est étrange. Le chef du PKK menace du fond de sa prison d'ordonner le retour à la lutte armée. Or bien loin de s'en émouvoir, les autorités turques répriment dans le sang les manifestations en faveur d'une intervention contre Daech à Koubané. D'où la question : les Américains et leurs alliés se laisseraient-ils à ce point tromper par le double jeu du gouvernement turc qu'ils ne voient pas que celui-ci est sur une ligne distincte de la leur ? Qu'il poursuit un objectif peut-être très différent de ceux vers lesquels ils tendent eux-mêmes ?

M. H.

Evaluation du plan Delphine 2014

# Reflux de la délinquance

■ Hormis certains manquements qui ont «perturbé la quiétude des estivants», les accidents de la route et de la mer ainsi que la criminalité ont enregistré une baisse durant la saison estivale 2014. C'est ce que révèle globalement le bilan de la Gendarmerie nationale rendu public hier.

Par Lynda Naili Bourebrab

**D**ressant un bilan du plan Delphine, mis en place chaque année pour le bon déroulement de la saison estivale sur les régions du littoral, la Gendarmerie nationale dénonce en effet certains manquements ayant «perturbé la quiétude des estivants». Il s'agit, notamment, énumère la même source, du «manque d'hygiène et de travaux de maintenance au niveau des plages, le non aménagement des plages en matière de douches-toilettes-locaux de services publics, le non aménagement des parkings et leur exploitation anarchique, le non-respect des lois régissant l'utilisation des scooters-nautiques, le manque de moyens de transport, l'indisponibilité des moyens de loisir et de détente et enfin l'absence de l'éclairage public à travers certaines plages». Aussi, afin d'améliorer les conditions de déroulement de la prochaine saison estivale 2015, la Gendarmerie nationale propose de procéder aux opérations d'entretien et d'aménagement avant le début de la saison estivale, et de multiplier le nombre des édifices publics et de prestation de services au niveau des plages, ainsi que celui des agents de nettoyage.

## Alger en tête de liste des accidents de la route

En matière de sécurité routière, relevant que le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la circulation, la même source indiquera que «tous les paramètres d'évaluation sont à la baisse pour ce qui est du nombre d'accidents, de décès et de blessés, respectivement avec un taux de -11%, -04% et -14%, et ce, grâce aux dispositifs préventifs conséquents déployés sur les voies de communication». Cette tendance baissière a également été enregistrée concernant le nombre d'accidents dont sont à l'origine les jet-skis, passant de 8 cas en 2013 à 6 cas en 2014, ajoute-t-on.

La même source fait état de pas moins de 2 994 accidents enregistrés sur les routes du pays, causant le décès de 377 personnes et des blessures à 5 500 autres. A noter, à ce sujet, que le mois d'août a été le plus meurtrier avec un taux de 39% du nombre global des accidents. En outre, il a été enregistré durant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2014, qui a coïncidé avec le mois du ramadhan, 889 accidents de la circulation routière, soit 33% du nombre global des accidents enregistrés durant toute la saison estivale. Ces accidents ont occasionné la mort de 101 personnes et des blessures à 1 606 autres.

Les services de la Gendarmerie nationale relèveront, à ce propos, que les causes des accidents sont généralement dus à l'excès de vitesse à 38%, au dépassement dangereux à 14%, la manœuvre dangereuse à 9% et enfin le non-respect de la distance de sécurité à 7%. Les wilayas les plus touchées par les accidents de la circulation routière sont Alger avec 434 cas, 272 cas à Tipasa, 260 à Boumerdès, 259 à Oran, 237 à Skikda et 215 à Béjaïa. Quant aux accidents survenus en mer, il s'agit essentiellement de ceux causés par l'utilisation anarchique des scooters nautiques (jet-skis), qui a favorisé l'exposition des baigneurs à un danger réel et perturbé la tranquillité des estivants. Ainsi, six accidents ont été notamment enregistrés à travers les wilayas d'Annaba et d'Alger durant cette saison, causant le décès d'un baigneur et des blessures à cinq autres.

D'autre part, les escadrilles d'hélicoptères de la Gendarmerie nationale ont sillonné le ciel à travers 14 wilayas du littoral pour la surveillance aérienne du réseau routier et des plages. A noter que durant cette saison la Gendarmerie nationale a eu à sécuriser 259 plages, soit 5 de moins par rapport à l'année précédente, représentant un taux de 72% du nombre global des plages autorisées à la baignade, et ce, par la mise en place de



144 postes de surveillance.

## La criminalité en baisse

Par ailleurs, en termes de performance du plan, «des résultats encourageants ont été enregistrés dans la lutte contre la criminalité ordinaire et organisée», souligne le communiqué de la Gendarmerie nationale, qui relève qu'«un nombre important de délinquants qui perturbaient la quiétude des estivants, a été mis hors état de nuire». Outre les activités de la police administrative, qui a traité 4 198 affaires menant à l'arrestation de 46 personnes, et celles de police de la

route et de la coordination des transports qui a relevé 75 901 infractions et l'arrestation de 961 personnes, au plan judiciaire 5 326 affaires ont été traitées dont principalement 4 731 de droit commun, 595 de crime organisé, avec l'interpellation de 4 484 personnes dont 1 085 ont été écrouées. Comparativement à la même période de l'année écoulée où 5 584 affaires ont été traitées, il est constaté une diminution de 5%. Dans ce contexte, s'agissant de la lutte contre la criminalité et la délinquance, pas moins de 394 opérations ont été effectuées par les éléments de la Gendarmerie nationale dans les

zones littorales à forte délinquance. Ces opérations ont permis la mise sous mandat dépôt de 305 personnes.

En somme, les dispositifs déployés dans le cadre de la mise en œuvre du plan Delphine 2014 ont particulièrement favorisé une action préventive de proximité qui a conduit à la prise en charge des préoccupations sécuritaires des populations et des estivants. Les résultats positifs obtenus dans la lutte contre la criminalité en général ont démontré l'efficacité du dispositif mis en place par la Gendarmerie nationale, conclut le communiqué. **Lynda N.B.**

Bilan estival des feux de forêt

## Le patrimoine forestier part en fumée



**L**es feux de forêt continuent de faire des ravages en ce mois d'octobre, un peu partout sur le territoire national. Des incendies sont signalés dans de nombreuses wilayas du pays. Malgré la baisse sensible des incendies enregistrés durant l'été grâce à la mobilisation de la Protection civile, le feu semble se rattraper en plein automne, qui, d'habitude connaît une certaine fraîcheur et des pluies. Depuis le début de l'été, l'Algérie a perdu des milliers d'hectares de terres et ses moyens de lutte viennent à manquer. Des milliers d'hectares sont livrés, depuis l'ouverture de la saison estivale, aux feux, mais les moyens dont dispose la Protection civile sont largement

insuffisants et inadéquats pour combattre le phénomène. En effet, les incendies de forêt ont ravagé, l'été dernier, une superficie de 371,5 hectares dans la wilaya de Constantine, soit plus du triple de la surface détruite en 2013, a indiqué hier un responsable de la Conservation des forêts. Cet accroissement des étendues forestières touchées est dû à l'augmentation du nombre de sinistres en raison de la montée exceptionnelle du mercure qui a atteint 40°, parfois davantage, en particulier durant les mois d'août et de septembre 2014, a ajouté le chef du service de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Kheireddine Saïghi, précisant

que 27 foyers d'incendie ont été recensés l'été dernier. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile, assistés des forestiers, a permis de circonscire, après d'intenses efforts, les incendies qui se sont notamment déclarés dans les forêts de Draâ Ennaga, dans la commune d'El Khroub, d'El Djebbas et de Djebel Ouahch (Constantine), selon le même responsable qui a précisé que 11,5 hectares de jeunes reboisements sont également partis en fumée. Le dispositif de lutte contre les feux de forêt sera «prolongé après le mois d'octobre si la canicule venait à persister», a souligné M. Saïghi. A Blida, une superficie de 1 012 ha de couvert végétal (toutes espèces confondues) est partie en fumée depuis le 1<sup>er</sup> juin à ce jour, a indiqué hier la Conservation locale des forêts. Durant la période considérée, la wilaya a enregistré plus de 400 incendies ayant causé la perte de plus de 178 ha de forêt, 219 ha de broussailles et près de 580 ha de maquis, en plus de 35 ha d'arbres fruitiers, a précisé la source. Comparativement à la même période de l'année dernière, les feux de forêt sont en hausse à Blida, puisque la région avait enregistré seulement 163

incendies ayant causé la perte de près de 410 ha de couvert végétal. Dans la wilaya de Tissemsilt, plus de 12 hectares d'arbres forestiers ont été détruits par les flammes à Kerarma. En effet, un incendie qui s'est déclaré vendredi soir à Kerarma, dans la wilaya de Tissemsilt, a ravagé plus de 12 hectares d'arbres forestiers, a indiqué les services de la Protection civile. Le feu, enregistré aux environs de 17h30, a détruit des espèces de pin d'Alep, de chêne et d'eucalyptus. Les agents de la Protection civile ont maîtrisé cet incendie qui a persisté jusqu'à une heure tardive de la nuit du vendredi à samedi. Cette intervention a permis de sauver une superficie de plus de 200 ha de cette forêt distante de 6 kilomètres de la commune de Lardjem. Les causes de cet incendie sont inconnues, a-t-on souligné à la subdivision des forêts de la daïra de Lardjem. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie. La campagne de lutte contre les feux de forêt se poursuit sur le territoire national pour éviter une catastrophe écologique sur le patrimoine forestier. **Ahcene Hadjam**

Fièvre aphteuse

# Réouverture prochaine des marchés de bovins

■ «Le dossier de la fièvre aphteuse est clos. Nous sommes en train de préparer la réouverture des marchés à bestiaux au cheptel bovin».

Ph DR



Par Yanis F.

Les marchés à bestiaux seront rouverts prochainement au cheptel bovin après plus de trois mois de fermeture suite à la propagation de la fièvre aphteuse qui a pu être maîtrisée en l'espace d'un mois et demi, a annoncé dimanche un responsable du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. «Le dossier de la fièvre aphteuse est clos. Nous sommes en train de préparer la réouverture des mar-

chés à bestiaux au cheptel bovin», a déclaré le directeur des services vétérinaires au ministère, Karim Boughalem, en marge de la cérémonie de lancement de projets de jumelage algéro-européens.

Les services vétérinaires n'ont détecté aucun cas de fièvre aphteuse depuis un mois «grâce à la rigueur des vétérinaires qui ont mené à bien les campagnes de vaccination», selon le même responsable. «Nous n'avons enregistré aucun cas depuis plus d'un mois, et ce, malgré la réou-

verture des marchés à bestiaux à l'approche de l'Aïd El Adha», selon lui. La circulation des bovins sera ainsi autorisée après son interdiction suite à la détection d'un foyer de fièvre aphteuse dans la wilaya de Sétif, une région à forte densité d'élevage, suite à laquelle la maladie s'est vite propagée pour toucher plus de vingt wilayas.

M. Boughalem s'est félicité du fait que la situation soit maîtrisée en l'espace d'un mois et demi, alors que la même épidémie, qui a frappé le cheptel bovin en

1999, a pu être vaincue au bout de cinq mois. Mais en guise de précaution, le ministère va lancer une nouvelle campagne de vaccination en novembre prochain à titre de rappel, tandis que l'Etat va importer, à cet effet, deux millions de doses.

Plus de 1,6 million de têtes bovines ont été vaccinées depuis la déclaration de cette maladie en février dernier en Tunisie. M. Boughalem a fait savoir également que le taux d'avancement de l'opération d'indemnisation des éleveurs

Evaluation du programme «Aquatpêche 2020»

## Le secteur ne doit plus naviguer à vue

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a mis l'accent dimanche à Alger sur l'évaluation régulière et le suivi de l'application du nouveau programme quinquennal (2015-2019) relatif au développement des activités d'aquaculture et de la pêche (Aquatpêche2020). «L'objectif principal de cette rencontre est d'évaluer la mise en place du nouveau programme quinquennal qui connaît une avancée très importante dans sa conception», a indiqué le ministre lors de la tenue du conseil national de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture

(CAPA). M. Ferroukhi qui a insisté sur la tenue, d'une façon régulière, de ce genre de rencontres a appelé les différents opérateurs affiliés à la CAPA à plus de coordination et d'engagement. Cette approche participative à laquelle a appelé le ministre s'est traduite par la mise en place d'une charte de responsabilité, qui constitue selon M. Ferroukhi «un contrat moral» mais aussi «un cadre d'engagement mutuel» entre les professionnels du secteur et ceux qui vont les accompagner, notamment l'administration centrale et locale. Inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement pour la période 2015-2019, ce

programme quinquennal s'articule sur 4 axes structurants. Il s'agit de la promotion des filières de la pêche et de l'aquaculture, orientée vers l'intégration et la durabilité pour créer des emplois, de l'amélioration de l'approvisionnement du marché avec des produits diversifiés, de la mise en place de dispositifs d'appui et de soutien adaptés au développement des filières de l'aquaculture, et de la consolidation de la gouvernance. Ce plan est axé aussi sur le renforcement de la gestion participative, l'intégration du secteur au développement des capacités de croissances de l'économie nationale. **Kader C.**

Université

## Journées portes ouvertes sur les bibliothèques

L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès organise des journées portes ouvertes sur les bibliothèques dont elle dispose. Cette manifestation s'ouvre aujourd'hui à la bibliothèque centrale et s'étale jusqu'au 16 octobre.

L'organisation de cette manifestation qui se tient après quelques jours de la rentrée universitaire, permet aux nouveaux pensionnaires, bacheliers, de découvrir les différentes structures pédagogiques, dont disposent l'UMBB, les facultés et les bibliothèques, indique-t-on au niveau du rectorat et aussi une meilleure visibilité des services offerts par les bibliothèques de l'université

M'hamed-Bougara et partager les expériences entre les différents acteurs dans le domaine bibliothécaire.

Les objectifs visés consistent à initier les nouveaux étudiants à la recherche documentaire en versions papier et électronique, sensibiliser les utilisateurs sur l'importance et l'impact de la bibliothèque dans la recherche académique, offrir un cadre délaï pour l'échange des expériences et de savoir-faire entre les bibliothèques de l'UMBB et aussi renforcer le sens de la communication et de la coordination entre les différents services des bibliothèques des facultés. Outre la bibliothèque centrale de l'université, il faut

signaler aussi la participation des bibliothèques des facultés relevant de l'UMBB, entre autres, l'institut de génie électrique et électronique, la faculté des sciences de l'ingénieur, la faculté des hydrocarbures et de la chimie, la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion et la faculté des droits et le centre de documentation d'enseignement intensif de langues (CEIL).

Cette manifestation sera ponctuée par une cérémonie de remise des prix du meilleur lecteur. Un concours organisé pour la circonstance au profit des participants.

A. Kichni

## Concours du village le plus propre de Tizi-Ouzou Le prix «Rabah Aïssat» décerné à Iguersaffen

LE PRIX «Rabah Aïssat» du village le plus propre de Tizi Ouzou, auquel 62 villages ont participé, a été décerné hier par l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (APW) à Iguersaffen dans la commune d'Idjeur (60 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) au cours d'une cérémonie tenue à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Alors que les villages de Tizi Oumalou (Abi Youssef), Souamaa (Souamaa) et Aït Ouabane (Akbil) sont arrivés juste derrière. La cité des fonctionnaires et la résidence cheikh El-Hasnaoui de la ville de Tizi Ouzou ont été élus quartiers les plus propres de la wilaya.

S'agissant de la catégorie chef-lieu de commune du même concours, le prix est revenu à Draa Ben Khedda suivi de Tizirt. Des montants d'un milliard de centimes, 500 millions de centimes et 250 millions de centimes seront remis respectivement au village, au chef-lieu communal et au quartier les plus propres de la wilaya. Dans son allocution, le président de l'APW de Tizi Ouzou, Hocine Haroune, a rendu hommage à feu Aïssat Rabah, président de la même institution de 2005 à 2006 avant son assassinat perpétré le 12 octobre 2006 dans son village natal, commune de Ain Zaouia, pour avoir été à l'origine de ce concours. Comme il n'a pas manqué de dresser un état des lieux de la situation de l'environnement dans la wilaya de Tizi Ouzou qui pour lui est restée en «l'état si elle n'a pas empiré en certains endroits» avant d'appeler les pouvoirs publics et la population à en faire une priorité aujourd'hui et pas demain pour trouver les solutions éradicatrices de ce fléau. De son côté, le wali de Tizi Ouzou,

Abdelkader Bouazeghi a rappelé le problème des oppositions des riverains à la réalisation de trois centres d'enfouissements techniques (CET) à Mizrana, Fréha et Boubhir tout en soulignant que l'effort est considérable en matière de prise en charge de la problématique de l'environnement à Tizi Ouzou. Néanmoins, il a reconnu l'impuissance des pouvoirs publics à mettre en œuvre le plan de prise en charge de traitement des déchets face à ces oppositions tout en appelant la population, les élus et les animateurs du mouvement associatif à lever toutes ces contraintes et permettre ainsi l'investissement de quelque 4 milliards de dinars dans ce secteur déjà disponibles et de demander ensuite d'autres opérations en complément de ces CET. Il est à noter, par ailleurs, que des habitants du village Iguelmimène dans la commune de Souamaa présents à la cérémonie ont contesté les résultats de ce concours et reproché à l'APW le manque de transparence dans l'attribution des prix en soutenant avoir présenté un dossier de participation solide. Ils ont même reproché aux organisateurs des manquements, notamment la non-présentation des images des villages et communes primés au public présent hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. L'incident n'a pas été clos à l'intérieur de la salle puisque même en sortant de la cérémonie les deux parties ont failli en arriver aux mains.

Hamid M.

PLF 2015/Commission des finances de l'APN

# Le ministre des Ressources en eau auditionné

■ La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu, dimanche, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de finances 2015, l'exposé du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, sur son secteur.

Par Salem K. /APS

Lors de la réunion présidée par Berrabah Zebbar, président de la commission, en présence du ministre avec le Parlement Khelil Mahi, le ministre a souligné que 43 milliards de dollars ont été investis par l'Etat pour réaliser de nouveaux objectifs stratégiques consistant en la réalisation de 30 barrages, de stations de dessalement d'eau de mer, le recyclage des eaux usées et leur exploitation dans l'irrigation.

D'autres réalisations ont été accomplies dans ce domaine, a rappelé M. Necib. Il s'agit, a-t-il ajouté, de la création de l'Algérienne des eaux et l'Office national d'assainissement, faisant remarquer que les taux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement et de consommation par individu ont connu une augmentation palpable par rapport à 2012.

Concernant l'aspect financier, le ministre a précisé que le budget alloué à son secteur dans le cadre du projet de loi de

finances 2015 a atteint 204 milliards de DA. Il a indiqué, dans ce sens, que deux nouveaux barrages sont prévus à M'sila et Tizi Ouzou, outre des puits à Biskra et des stations de traitement d'eau à Béjaïa et Souk Ahras.

Les interventions des membres de la commission se sont articulées autour de la situation de certaines communes privées d'eau potable, en dépit de leur proximité de certains barrages. L'accent a été particulièrement mis sur l'importance de mettre en place un programme de rationalisation de la consommation de l'eau pour éviter le gaspillage de cette ressource naturelle vitale.

## Le ministre de l'Agriculture présente un exposé

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu, dimanche, un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, sur le secteur, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi des finances 2015.

Lors de cette réunion, présidée par Berrabah Zebbar, président de la commission, en présence du ministre des relations



Hocine Necib, ministre des Ressources en eau

avec le Parlement Khalil Mahi, M. Nouri a indiqué que le développement du secteur de l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des défis à relever durant les prochaines années, tout en soulignant les résultats «encourageants» réalisés par le secteur durant les dernières années.

Le dialogue, la concertation et la compétence constituent les éléments fondamentaux à même de permettre la concrétisation des programmes de développement du secteur, a-t-il ajouté.

Concernant la sécurité ali-

mentaire, le ministre a précisé que son département accorde un intérêt particulier au renouveau agricole qui repose sur la régulation des produits de large consommation et la création d'un environnement favorable, notamment à travers l'octroi de crédits agricoles sans intérêt destinés au machinisme agricole, l'exonération de l'impôt sur la valeur ajoutée et le soutien des organisations professionnelles.

De son côté, le ministre des relations avec le Parlement a salué les efforts de l'Etat dans le

cadre du développement de l'agriculture par l'adoption de la politique du renouveau agricole et le soutien du développement rural.

Dans leurs interventions lors du débat, les membres de la commission ont relevé les entraves auxquelles font face les agriculteurs avec les banques et souligné la nécessité de trouver des solutions aux problèmes d'irrigation dans certaines régions et la simplification des procédures d'acquisition du matériel agricole. **S.K. /APS**

Hydrocarbures au nord du pays

## Programme d'exploration avec des partenaires étrangers

LE MINISTRE de l'Energie, Youcef Yousfi, a annoncé, dimanche à Oran, l'existence d'un programme d'exploration d'hydrocarbures au nord du pays, en partenariat avec des sociétés étrangères. Dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie, le ministre a souligné que cinq sociétés étrangères se joindront à Sonatrach pour la concrétisation future d'un programme d'exploration dans la partie nord du pays. «Nous avons un grand potentiel pour croître l'exploration des hydrocarbures dans le nord du pays et nous œuvrons pour que l'investissement énergétique dans notre pays soit attractif au partenariat», a-t-il déclaré.

Youcef Yousfi a également indiqué que l'Algérie, qui a amendé sa loi sur les hydrocarbures, «est en phase de moderniser toutes ses capacités en la matière, notamment le mode de gestion des investissements», indiquant que son secteur continuera à travailler dans ce sens et sera à l'écoute des préoccupations de ses partenaires.

R.E.

Pétrole

## Le Brent sous les 89 dollars

Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse hier en cours d'échanges européens, le Brent marquant même un nouveau plus bas depuis fin 2010 à Londres, toujours plombés par l'abondance de l'offre.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 88,37 dollars en milieu de journée, en baisse de 1,84 dollar par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,15 dollar, à 84,67 dollars. Il avait atteint vendredi 83,59 dollars, son niveau le plus faible depuis le 3 juillet 2012.

«Les prix du pétrole restent sur la défensive en ce début de semaine», notaient les analystes de Commerzbank. En effet, malgré l'abondance de l'offre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui pompe un tiers du brut mondial, «n'envoie toujours aucun signe d'une volonté d'agir pour amarrer les prix qui ne cessent de dégringoler ces derniers mois», note-t-on chez Commerzbank. «Au contraire, l'Irak est désormais le troisième membre important de l'Opep à diminuer significativement ses prix par rapport aux prix de référence internationaux», emboitant ainsi le pas du Koweït et de l'Arabie saoudite, ces pays semblant «plus

préoccupés par le fait de défendre leurs parts de marché que par une nécessité de stabiliser les prix», expliquent les experts de Commerzbank.

«Ce qu'il nous faut vraiment savoir, désormais, c'est si l'Arabie saoudite et ses alliés au sein de l'Opep sont finalement arrivés à la conclusion que cela ne vaut pas le coup de lutter contre la chute des prix face à un si large excédent d'offre», indique un analyste chez PVM, alors que les investisseurs restent attentifs à tous les commentaires et spéculations avant la prochaine réunion de l'organisation pétrolière le 27 novembre à Vienne.

Fahem Y.

Inquiétudes sur la croissance mondiale

## L'euro monte face à un dollar fragilisé

L'euro montait hier face à un dollar fragilisé par les inquiétudes sur la croissance mondiale et les incertitudes sur les intentions de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La monnaie unique européenne valait 1,2680 dollar, contre 1,2627 dollar vendredi à la clôture.

L'euro reculait légèrement face au yen, à 135,94 yens contre 136,97 yens vendredi soir.

Le dollar perdait du terrain face à la devise japonaise, à 107,20 yens, contre 107,65 yens vendredi. «Les inquiétudes sur la croissance mondiale continuent à affecter les marchés des changes», a indiqué dans une note aux investisseurs la banque de prêts de Singapour, DBS Bank.

«La baisse des marchés d'actions américains et des bons du Trésor, couplée à des cours plus

bas du pétrole et des matières premières, a créé le doute sur la possibilité pour l'économie américaine de ne pas subir d'influence des autres économies mondiales importantes, notamment celles de la zone euro et du Japon», a ajouté DBS Bank.

Selon la même source, les investisseurs ont favorisé le dollar par rapport aux autres monnaies du fait de la force relative de l'économie américaine avec la

publication de chiffres positifs la semaine dernière sur l'économie des Etats-Unis.

La livre britannique baissait face à l'euro, à 78,69 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,6114 dollar pour un livre.

La devise suisse baissait légèrement face à la monnaie unique européenne, à 1,2084 franc suisse pour un euro, et montait face au dollar, à 0,9530 franc suisse pour un dollar. **Racim L.**

## Construction et gestion urbaine

110 exposants au 5<sup>e</sup> Salon à Oran

■ Pas moins de 110 exposants dont une quarantaine d'étrangers (France, Espagne, Portugal), prennent part au 5<sup>e</sup> salon international de la construction et de la gestion urbaine, inauguré dimanche au Centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed.

Par Ghani Yacine/APS

Ce Salon de quatre jours, dédié exclusivement aux professionnels du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, constitue un espace de rencontres entre entreprises, institutions publiques, prestataires de services et bureaux d'études, pour mettre en valeur leurs produits et services, a indiqué le chargé de communication de la société «Global Events Algeria», organisatrice de ce rendez-vous économique, Réda Gherouat.

Un Salon est marqué par la participation de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (CADEFA), le bureau de Consulting espagnol ARVA, l'agence APICER du Portugal, le club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja.

«C'est une opportunité pour nous pour présenter nos produits (radiateurs et chaudières) qui sont fabriqués en Algérie (Bordj-Bou-Arreidj et Aïn Benian)», a déclaré à l'APS, le gérant d'une

entreprise privée participante «Radialux», Badredine Saadi déplorant le fait que les marchés publics soient fermés pour les produits qui sont fabriqués en aluminium.

«Le manque à gagner est terrible pour cette entreprise qui a su créer un effet de synergie avec une autre entreprise», a-t-il ajouté.

Les visiteurs ont été visiblement attirés par la présence de la société algéro-russe «AMANE-COM» spécialisée dans la fabrication du rond à béton en composite, une nouvelle technologie de matériau introduite en Algérie.

Selon son gérant, Khaled Habib Beloud, l'entreprise en cours de réalisation à Benfréha (Oran) sera opérationnelle en janvier prochain.

Le secteur de la menuiserie est fortement présent à l'exemple de la société «Etablissements Oran portes», qui envisagent de réaliser une usine pour la fabrication de portes d'entrée blindées. «Si



Ph : DR

dans une première étape, nous importons en semi-finis ces produits de technologie italienne, nous envisageons dans une prochaine étape à implanter une usine pour réduire le coût et l'adapter», a souligné le gérant de cette société, Salah Karim. Cette édition qui s'étale du 12 au

15 octobre prochain se distingue par la participation en force de sociétés spécialisées dans les secteurs de la climatisation, de l'électricité, de l'outillage et des télécommunications dont l'entreprise publique «Catel» qui produit les câbles et les fils électriques.

## En prévision de la saison des pluies à El-Bayadh

## Opération de curage de oued El-Deffa

Une première phase de l'opération de curage et de nettoyage d'une partie du cours de oued El-Deffa, au chef-lieu de

### Fièvre aphteuse à Relizane Vaccination de 32 000 têtes bovines

QUELQUE 32 000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse depuis août dernier dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche auprès du directeur des services agricoles. Abdelkader Kettou a indiqué, dans ce sens à l'APS, que la wilaya a reçu quatre lots de vaccins durant cette période pour parachever les opérations de vaccination encadrées par trente vétérinaires. Un foyer de fièvre aphteuse, enregistré au mois d'août dans une ferme dans la région de Zemmoura au sud de la wilaya, a été maîtrisé suite aux mesures prises pour contrecarrer cette maladie dont notamment l'abattage sanitaire de 72 têtes bovines, a-t-on rappelé. Pour les ovins, le responsable a affirmé que le cheptel est sain et indemne de toute maladie. Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été décelé. La wilaya de Relizane dispose de 50 000 têtes bovines dont 25 000 vaches laitières.

Hocine B.

wilaya d'El-Bayadh, a été achevée par les services de l'Office national de l'assainissement (ONA), a-t-on appris lundi des responsables du secteur des ressources en eau. Cette première phase, achevée en septembre, a couvert le lit de l'oued au départ du quartier 20-Août jusqu'au quartier Ain-Mahboula, sur une distance de 3 km, et les efforts se poursuivent pour parachever la partie restante de 4 km du cours, a précisé le directeur du secteur, Abderahmane Arabi. L'opération s'inscrit dans

le cadre d'une convention entre l'ONA et la commune d'El-Bayadh pour la prise en charge du ramassage et du transfert des détritus se trouvant sur le cours de l'oued El-Deffa, a-t-il indiqué.

Les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya accordent une grande importance à cette opération de curage du cours de oued El-Deffa qui traverse la ville d'El-Bayadh, avant la saison des pluies, et ce, dans le cadre des mesures de prévention des inondations provoquées par les

crues de l'oued. Dans le même contexte, la dernière étude relative à Oued-Deffa (El-Bayadh) a défini avec précision la distance de sécurité à respecter sur les deux rives de l'oued (bande de sécurité) et les efforts se poursuivent, en collaboration avec les services de la wilaya, pour recenser les habitations se trouvant sur ce périmètre, afin de prendre les mesures nécessaires et les inscrire comme prioritaires, lors des prochaines opérations de relogement.

Lamine H.

## Batna

## Les cadres de pépinières d'entreprises en formation

La pépinière d'entreprises de la wilaya de Batna abrite depuis dimanche une session de formation au profit des cadres des sept pépinières de Batna, de Khenchela, de Mila, de Biskra, d'Oum El Bouaghi, de Ouargla et d'El Bayadh.

Cette rencontre de deux jours initiée en coordination avec la pépinière d'entreprises de Khenchela, entre dans le cadre du programme d'activités de

l'année 2014. Elle vise à renforcer les capacités des cadres des pépinières et à favoriser les échanges et la collaboration, a indiqué le directeur de la pépinière de Batna, Abdelaziz Rebai.

Le thème de la formation porte sur l'étude du marché, en tant que phase cruciale dans la création d'une entreprise ambitionnant de réussir en mettant en œuvre une démarche moderne et une dyna-

mique à même de suivre l'évolution du marché, tout en aidant à maîtriser la stratégie adoptée.

Les partenaires des pépinières ont pris part à cette rencontre, notamment les représentants de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), de l'Agence de gestion du microcrédit (Angem), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de la chambre de l'artisa-

nat et des métiers (CAM).

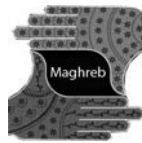
Une session de formation similaire est attendue les 14 et 15 octobre prochains au siège de la pépinière d'entreprises de Khenchela, afin de poursuivre le travail entamé au cours de la session de Batna, «la deuxième du genre organisée depuis 2013, date de l'ouverture de la pépinière», a souligné son directeur.

Salah G.

### Larbaâ Un réseau de faussaires administratifs neutralisé

UN RÉSEAU constitué de quatre individus, spécialisé dans la falsification de documents administratifs de véhicules et lots de terrains, à travers les wilayas de Blida, Tipasa et Boumerdès, a été démantelé dernièrement par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Larbaâ (Blida), a-t-on appris dimanche auprès du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya. Trois des individus de cette bande, âgés entre 25 et 56 ans, ont été arrêtés, alors que le quatrième est activement recherché, a indiqué le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps sécuritaire. La mise hors d'état de nuire de ce réseau a permis la saisie d'un faux permis de conduire, la récupération d'une quantité de psychotropes, ainsi que d'autres documents falsifiés dont un permis de conduire et une carte du service national appartenant à des personnes ayant été victimes des agissements de ce groupe de malfaiteurs. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Larbaâ, l'un des mis en cause a été placé en détention préventive, tandis que les deux autres ont été mis en liberté provisoire, pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une bande de malfaiteurs», «faux et usage de faux documents administratifs» et «possession de psychotropes».

R. R.



## Législatives en Tunisie

# Désarroi de l'électeur face aux promesses «identiques» des candidats

■ Selon des observateurs politiques, les promesses contenues dans les programmes électoraux sont tellement «identiques» que les électeurs commencent à douter de la capacité des candidats à les honorer, étant conscients des moyens limités du pays et de la dégradation de la situation notamment économique et sécuritaire.

Par Fateh M./ Agence

L'électeur tunisien est en plein désarroi face aux promesses «identiques» faites par les candidats lors de la campagne pour les élections législatives, prévues le 26 octobre en Tunisie, pour drainer le plus grand nombre de voix. Selon des observateurs politiques, les promesses contenues dans les programmes électoraux sont tellement «identiques» que les électeurs commencent à douter de la capacité des candidats à les honorer, étant conscients des moyens limités du pays et de la dégradation de la situation notamment écono-

mique et sécuritaire. La majorité des programmes en lice mettent l'accent sur la lutte antiterroriste, le développement de l'économie, l'éradication du chômage et la rétablissement de la crédibilité de l'Etat et de ses institutions.

Cette similitude a plongé l'électeur tunisien dans le désarroi face à la difficulté de choisir entre des programmes identiques concernant plusieurs axes, en dépit des tendances politiques différentes des partis en lice.

Le parti «Nidaa Tounes» promet dans son programme de hisser la croissance économique dans les cinq années à venir en se basant sur la technologie et



en consacrant 40% des investissements au développement régional, outre l'éradication de la pauvreté, le développement du secteur tertiaire et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux. Pour ce qui est du programme électoral du parti «Congrès pour la République»

(CPR), ce dernier s'engage à encourager l'investissement national et étranger pour relancer l'économie et rétablir la crédibilité de l'Etat et de ses institutions. Il propose en outre la mise en place d'une instance nationale de lutte contre le terrorisme. Le mouvement «Nahda» promet

au peuple tunisien de réaliser une croissance économique de l'ordre de 6% durant les cinq années à venir à travers l'introduction de réformes économiques pour permettre une remise sur rail de l'économie tunisienne et réaliser le bien-être social. L'accent sera notamment mis sur le «soutien des programmes de développement régional pour réduire le taux de chômage, notamment chez les universitaires». Concernant le volet sécuritaire, le mouvement «Nahda» estime que la lutte antiterroriste ne peut être menée sans la «mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires» à l'éradication de ce phénomène, outre le tarissement des sources de son financement et la sensibilisation aux dangers du terrorisme.

Dans des déclarations à la presse, Réda Kobaa, expert en économie, a indiqué que les programmes électoraux des partis en lice pour les prochaines législatives comportent des promesses quasiment identiques, soulignant que l'essentiel réside dans la manière de les concrétiser. Pour sa part, le directeur du forum des économistes tunisiens, Toufik Radjihi, a estimé que les propositions de certains partis sont «irréalisables».

Soumia N.

F. M./ Agence

## Libye

## 21 morts et plus de 60 blessés dans des affrontements tribaux

Au moins 21 personnes ont été tuées et plus de 60 autres blessées depuis samedi dans des affrontements tribaux à l'ouest de Tripoli, selon une source hospitalière. Cette source à l'hôpital de Gharyan, citée par l'agence libyenne Lana, a indiqué que les victimes ont été transférées depuis samedi, sans préciser s'il s'agissait de civils ou de miliciens.

Selon des témoins cités par l'AFP, des milices de Zentan (170 km au sud-ouest de Tripoli) ont lancé samedi une attaque sur la ville voisine de Kekla, qui soutient leurs rivaux de «Fajr Libya», une coalition hétéroclite de milices, notamment islamistes, et de la ville de Misrata (200 km à l'est de Tripoli).

Fajr Libya avait chassé les Zentan de Tripoli en août, à l'issue de plusieurs semaines de combats meurtriers. Les milices de Zentan contrôlaient alors une grande partie de la capitale, dont l'aéroport international. Après Tripoli, Fajr Libya a élargi ses opé-

rations militaires à l'ouest de la capitale, dans la région de Ouercheffana, alliée des Zentan et accusée d'abriter des fidèles de l'ancien régime de Maammar Kaddafi.

La Libye continue à vivre un conflit armé dans plusieurs de ses villes notamment à Tripoli (ouest) et Benghazi (est) entre des milices armées qui visent le pouvoir ainsi qu'une profonde crise politique entre le courant libéral et celui d'obédience islamique. Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, était en visite à Tripoli afin de donner un coup de pouce au dialogue lancé fin septembre pour tenter rétablir la stabilité en Libye, selon une source de la mission de l'ONU dans ce pays (UNSMIL).

«M. Ban, dont la visite n'avait pas été annoncée, devait se rendre aussitôt à un hôtel de luxe de la capitale pour des entretiens avec des responsables libyens», a-t-on ajouté. «Cette visite vise notamment à donner un coup de pouce au dialogue initié par

l'ONU fin septembre», selon la même source. «M. Ban doit inciter les parties libyennes à aller de l'avant dans le dialogue politique pour rétablir la stabilité dans le pays», a indiqué son porte-parole sur son compte Twitter. L'émissaire spécial de l'ONU, Bernardino Leon, était en effet parvenu le 29 septembre à réunir pour la première fois des députés rivaux, une initiative qualifiée par l'ONU de pas important vers la paix.

Le Parlement, issu des élections du 25 juin et dominé par les anti-islamistes, est reconnu par la communauté internationale mais contesté par une coalition de milices, Fajr Libya, contrôle Tripoli et de puissants groupes islamistes ont pris Benghazi (est). Des élus, dont certains soutiennent ces milices, boycottent les travaux du Parlement qui se voit contraint de siéger à Tobrouk, à 1 600 km à l'est de Tripoli, pour échapper à la pression des milices.

## Sahara occidental

## Ould Khelifa : «Le soutien de l'Algérie aux causes justes est indéfectible»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé à Alger que le soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde était «indéfectible». «Le peuple algérien et son Etat appuient les causes justes et il s'agit là d'une position immuable», a affirmé M. Ould Khelifa à l'ouverture d'une session de formation à l'APN au profit de 38 parlementaires et fonctionnaires de l'Assemblée nationale sahraouie.

La RASD est le dernier pays en Afrique qui lutte pour son droit à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination, a-t-il rappelé, soulignant que l'Algérie «affirme en toute occasion, haut et fort et par toutes les voies pacifiques son soutien à la cause juste du peuple sahraoui et son rejet du

fait accompli». M. Ould Khelifa a indiqué que l'Algérie attendait «une prise de conscience et l'application des décisions de l'ONU et du Conseil de sécurité pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination», car il s'agit là, a-t-il dit, «d'un droit inaliénable et indéniable». Il a appelé «les peuples civilisés à œuvrer pour la consécration des valeurs de fraternité et de paix et non pas à consacrer l'expansion dans d'autres territoires qu'il s'agisse du Sahara occidental ou d'autres pays».

«L'Algérie n'éprouve ni rancœur ni haine envers le peuple marocain auquel elle est liée par des relations historiques, religieuses, culturelles, de voisinage voire d'alliance entre les deux peuples algérien

et marocain», a-t-il indiqué, déplorant «les campagnes hostiles menées par le Maroc contre l'Algérie». L'Algérie «n'est pas en guerre avec le Maroc et la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance est pacifique et juste», a-t-il soutenu, notant que «le peuple sahraoui n'a pas recouru à la violence contre des innocents». Il a, par ailleurs, appelé «les associations et organisations de défense des droits de l'homme à travers le monde à davantage de solidarité avec le peuple sahraoui».

Le président de la Commission d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental à l'Assemblée nationale sahraouie, Bachir Hellal, a pour sa part estimé que cette session «est le fruit de la coopération» entre les parlementaires algériens et

sahraouis, soulignant qu'elle «aura des résultats positifs, à travers la promotion d'une action parlementaire qui soit au niveau des développements en cours sur la scène internationale et régionale et la défense de la cause sahraouie juste».

Par ailleurs, le directeur général de la formation des études législatives à l'APN, Boualem Tatah, a indiqué que le nombre de sessions de formation organisées par l'APN durant la dernière décennie, avait atteint 51 sessions au profit des parlementaires et des fonctionnaires de Parlements de 12 pays dont le Maroc, la Tunisie, Djibouti, le Liban, le Kenya, le Burkina Faso et le Sahara occidental.

R.G.





Chine

# 12 condamnations à mort pour des violences commises au Xinjiang

■ Un tribunal chinois a condamné à mort hier douze personnes accusées d'avoir joué un rôle dans une attaque qui avait fait près de 100 morts fin juillet au Xinjiang, région musulmane du nord-ouest de la Chine, a annoncé un média d'État.

Par Ali O.

Quinze autres personnes ont écopé d'une peine capitale avec sursis - habituellement commuée en détention à perpétuité -, a ajouté Tianshan, le portail d'informations du gouvernement du Xinjiang. Selon la version officielle, un total de 37 civils et 59 «terroristes» avaient été tués dans l'attaque le 28 juillet d'un poste de police et d'autres bâtiments officiels dans le district de Shache - ou Yarkand pour les Ouïghours, la principale ethnie de la région -, poussant les forces de l'ordre à répliquer. Le bilan de ces violences en fait l'incident le plus meurtrier survenu au Xinjiang depuis des affrontements inter-ethniques ayant fait environ 200 morts à Urumqi, la capitale régionale, en 2009. «En jugeant ces faits, le tribunal a appliqué de façon complète la politique en matière criminelle, qui est de combiner la justice et l'indulgence», a assuré hier le site Tianshan. Neuf autres personnes ont été condamnées à la prison à vie, tandis que vingt autres ont reçu des peines d'emprisonnement allant de quatre à vingt ans, a-t-il indiqué. Deux autres condamnés, enfin, n'ont écopé que de peines avec sursis. Pas moins de 215 «terroristes» avaient été arrêtés à la suite des heurts de Yarkand, qui s'étaient déroulés



juste avant la fin du ramadan, tandis que 18 suspects "s'étaient rendus" eux-mêmes aux policiers, selon des médias d'État. Un organisation en exil, le Congrès mondial ouïghour, avait contesté la version officielle et estimé que le bilan des violences survenues le 28 juillet pouvait être bien plus élevé que celui dévoilé par les autorités. Cette organisation avait notamment évoqué, citant des sources locales, l'usage de fusils d'assaut et d'armes de snipers par les forces de l'ordre chinoises, ce qui aurait alourdi le

nombre de victimes. Le Xinjiang compte quelque dix millions d'Ouïghours, des musulmans turcophones en partie hostiles à la tutelle de Pékin et dont une frange radicalisée est, selon les autorités, à l'origine d'attaques meur-

trières commises ces derniers mois dans la région et en-dehors. Experts et groupes de défense des droits de l'homme estiment cependant que la politique répressive de Pékin à l'encontre de la culture et de la religion des

Ouïghours exacerbe les tensions au Xinjiang. Quelques jours après l'attaque de Yarkand, à Kashgar, ville située dans la même région, l'imam à la tête de la plus grande mosquée de Chine avait été poignardé. Ces récentes violences font suite à un attentat suicide commis en mai sur un marché d'Urumqi, qui avait fait 43 morts, et à une tuerie commise en mars dans la gare de Kunming (sud de la Chine), où 29 personnes avaient été tuées à l'arme blanche et quelque 140 blessées.

En réaction à cette vague de violences, le gouvernement a lancé une vaste campagne de lutte antiterroriste, qui s'est traduite par des dizaines d'interpellations et des condamnations de masse à l'issue de procès expéditifs.

Plus de 25 condamnations à mort et au moins 21 exécutions ont déjà été annoncées par les autorités ces derniers mois, pour des violences commises au Xinjiang ou en relation avec la région, dont une attaque commise place Tiananmen à Pékin en octobre 2013. A. O.

Hong Kong

## Des manifestants attaqués par des dizaines d'hommes masqués

La tension est remontée d'un cran hier à Hong Kong où des manifestants prodémocratie se sont heurtés à des dizaines d'hommes masqués qui ont fait irruption sur une grande avenue occupée depuis quinze jours près du siège du gouvernement. Les heurts se sont produits à la mi-journée lorsque des hommes très déterminés, portant des masques chirurgicaux pour ne pas être identifiés, ont tenté de forcer et de démanteler un des principaux barrages bloquant le quartier d'Admiralty, eux d'entre eux ont été plaqués au sol par

des policiers qui ont aussi formé un cordon pour contenir les autres, conspués par les manifestants aux cris de «Arrêtez les triades», en référence aux hommes de main de la mafia chinoise soupçonnés d'avoir provoqué des violences sur les sites occupés. Trois personnes ont été arrêtées pour violences et port d'armes. Interrogé par l'AFP, le député du Parti démocratique Albert Ho a dénoncé le fait des «triades ou de voyous progouvernement». «Il semble que la police ait enlevé certaines barricades pour permettre aux triades d'at-

teindre les manifestants pacifiques», a renchéri Claudia Mo, élue du Parti civique. Des violences de même nature avaient émaillé les manifestations il y a 10 jours dans le quartier commerçant de Mongkok, sur la partie continentale de Hong Kong. 19 personnes avaient été arrêtées, dont huit sont liées aux triades, selon la police. Dès l'aube, des centaines de policiers avaient délogé certaines voies de circulation à Admiralty et à Mongkok, profitant du fait que peu de manifestants avaient passé la nuit sur place. Certains manifestants répondaient aux mouvements des forces de l'ordre en agitant des parapluies, un accessoire indispensable à Hong Kong pour se protéger du soleil ou de la pluie, et devenu l'emblème de ces manifestations. Malgré les nombreuses injonctions des autorités de se disperser, les manifestants se sont installés dans la durée, en montant des tentes, des douches mobiles ou en organisant des soirées de débats, attirant des milliers de personnes ces derniers jours. «Nous n'allons rien faire contre la police (...) nous voulons juste tenir nos postes avancés», assurait Annabel Wong. «C'est la dernière ligne de défense du peuple près des bâtiments du gouvernement. Je suis prête à me faire arrêter», a lancé cette étudiante de 22 ans.

Les contre-manifestants se sont dispersés dans la journée et les manifestants ont reconstruit une partie des barricades au moyen de palettes de bois et de tiges de bambou.



## Points chauds

Intervention

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que de nombreux analystes tentaient de prévenir les Américains, avant leur invasion de l'Irak, sur les conséquences désastreuses que cela aurait sur le court, moyen et long terme, l'administration Bush et son administration avaient décidé que cette guerre était indispensable. D'abord, officiellement parce que Saddam Hussein possédait des armes de destruction massives, ensuite parce que les Américains pensaient alors avoir une mission de libération envers des peuples qu'ils jugeaient asservis. Mais aujourd'hui plus de dix ans après l'invasion de l'Irak, le pays ne pourrait aller plus mal et les Américains, quoi qu'ils en disent, en sont les premiers responsables. Ouvrant la boîte de Pandore, ils se retrouvent aujourd'hui à devoir agir en Irak alors même que les dernières troupes américaines ont quitté le pays il y a déjà de cela deux ans et demi, le dernier soldat américain ayant quitté le sol irakien en décembre 2011. Un départ qui loin de coïncider avec un apaisement du pays semble au contraire avoir sonné le début de la guerre fratricide et interconfessionnelle qui oppose irakiens chiites et sunnites. Toutefois, malgré le chaos qui règne actuellement en Irak depuis le coup de force des jihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL) qui contrôle désormais une partie du pays, Obama veut miser sur la prudence. En effet, le président américain s'est déclaré opposé à l'envoi de troupes US pour rétablir le calme en Irak, sauf nécessité absolue. Et l'on peut comprendre ses réticences. En effet, il y a quelques mois encore, le président démocrate affirmait que «nous ne renverrons pas de troupes américaines au combat en Irak», rappelant les «sacrifices extraordinaires» de troupes américaines dans ce pays. Mais l'éventail d'option que la Maison-Blanche devait étudier «pour soutenir les forces de sécurité irakiennes» semble être bien inefficace alors que les troupes de l'EI continuent à assiéger villes et villages. «Cela représente un danger pour l'Irak et son peuple, et, étant donné la nature de ces terroristes, cela pourrait, à terme, menacer également les intérêts américains», a néanmoins souligné Obama. Surtout, l'Irak, malgré les réticences de Washington, est aujourd'hui grâce à l'administration Bush un problème qui concerne les Etats-Unis en premier lieu, ces derniers ayant créé par leur intervention militaire la présente situation. Obama n'a d'autre choix que de s'impliquer pour aider les millions d'Irakiens qui aspirent à vivre en paix et surtout qui refusent à vivre sous le joug des islamistes. F. M.

Ukraine

## Le chef de la Garde nationale nommé ministre de la Défense

LE PRÉSIDENT ukrainien Petro Porochenko a nommé hier Stepan Poltorak, chef de la Garde nationale composée de volontaires engagés aux côtés de l'armée dans l'Est séparatiste prorusse, au poste de ministre de la Défense, a annoncé la présidence. Le président a soumis au Parlement la candidature du général Stepan Poltorak, 49 ans, pour remplacer Valéri Gueletei limogé la veille, a annoncé le site officiel de la présidence. Le vote des députés pour approuver cette candidature devrait avoir lieu mardi. La Garde nationale est une formation créée en mars sur la base des troupes du ministère de l'Intérieur pour y intégrer les «unités d'autodéfense» du Maïdan, haut lieu de la contestation proeuropéenne dans le centre de Kiev qui a renversé en février le régime du président prorusse Viktor Ianoukovitch. Les soldats de la Garde nationale se sont illustrés lors de combats dans l'Est séparatiste prorusse où Kiev mène depuis la mi-avril une opération militaire. Le président Porochenko a souligné que Poltorak était respecté au sein de l'armée «par les généraux et simples soldats». «J'apprécie votre professionnalisme et patriotisme, votre honnêteté et vos efforts pour créer à partir de zéro la Garde nationale connue par la discipline et l'esprit de combat», a souligné Porochenko en recevant Poltorak. «Une armée forte est une garantie de la paix et je ferai tout mon possible pour que l'armée devienne puissante, rapide, efficace, bien entraînée et bien équipée», a de son côté déclaré Stepan Poltorak. Avant de prendre la tête de la Garde nationale, Stepan Poltorak dirigeait les forces du ministère de l'Intérieur.



Béjaïa s'apprête à accueillir le Festival international du théâtre

## Journées en hommage à Kateb Yacine et Abdelkader Farrah

■ Un programme chargé s'annonce lors de la nouvelle édition du Festival international du théâtre de Béjaïa. Prévu du 29 octobre au 5 novembre prochains, cette édition verra la participation de trente compagnies théâtrales venues de 19 pays, selon les organisateurs. Une ouverture spectaculaire est prévue sur les quais du port de Béjaïa, dont la déclinaison est de nature à réjouir le public. Du show fait de danse, d'acrobaties, de chant, autant sur les quais que sur le pont d'un car-ferry sont à apprécier lors de cette soirée inaugurale. Le festival sera marqué, cette année, par un colloque scientifique dédié au thème «théâtre et l'architecture», ainsi que des journées hommages, notamment aux dramaturges Kateb Yacine et Abdelkader Farrah.

Par Abla Selles

Trente compagnies théâtrales provenant de 19 pays ont confirmé leur participation à la sixième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, prévu du 29 octobre au 5 novembre prochains, selon le commissaire du festival, Omar Fatmouche.

«Hormis le Canada, qui s'est désisté au dernier moment, tous les pays qui avaient initialement donné leur accord y prendront

conférence de presse organisée au théâtre de Béjaïa et au cours de laquelle il a décliné le programme et l'animation générale prévus dans ce contexte.

Un programme qui s'annonce aussi chargé que coloré, avec une ouverture spectaculaire prévue sur les quais du port de Béjaïa, dont la déclinaison est de nature à réjouir le public. Le relief topographique en forme d'amphithéâtre de la ville a été saisi opportunément pour dérouler le fil de ce show fait de danse,



Ph. DR

sur les quais que sur le pont d'un car-ferry, le tout agrémenté, à l'arrière plan, par une parade d'embarcations de pêcheurs et un feu d'artifice exécuté depuis la jetée du port.

Cette mise en train originale servira de préambule avant le

en espace clos, où l'honneur sera fait à l'illustre compagnie Quorum Ballet de Portugal pour présenter une de ses productions féériques, intitulée *Elément*.

Durant une semaine, pas moins de trente spectacles, seront

tains ont été d'ores et déjà retenus pour être essaimés autant dans les communes de la wilaya que dans certaines grandes villes du pays, notamment Alger, Batna, Tizi-Ouzou et Boumerdès.

En fait, l'offre culturelle pour cette édition reste particulièrement foisonnante et dense. En plus d'un colloque scientifique, dédié au thème du «théâtre et de l'architecture», prévu en parallèle, des journées hommages, notamment aux dramaturges Kateb Yacine et Abdelkader Farrah, rythmeront ce festival, adossé par ailleurs à une foule d'autres activités, notamment des expositions sur le théâtre algérien.

A.S.

Théâtre régional Sirat-Boumediène de Saïda

### La générale de la pièce «Akd» présentée au public

La générale de la pièce «Akd» (contrat), réalisée par Mohamed Frimehdi, a été présentée samedi soir sur les planches du théâtre régional Sirat-Boumediène de Saïda.

Les faits de cette pièce, écrite par Smail Sofit et produite par le théâtre régional de Mascara, se passent dans un hôtel à Paris (France) où un Français, Lefèvre, y résidait depuis huit ans se liant d'amitié avec le réceptionniste «Maurice».

Un matin, il rencontra à la réception un jeune Algérien qui lui annonça la mort de son ami le réceptionniste. Effondré, le septuagénaire français fit une proposition au trentenaire algérien installé en France pour des études en gestion et économie. Un contrat bizarre lui demandant de mettre fin à

sa vie en contrepartie d'une somme d'argent. Au début, il refusa la proposition puis l'accepta après que M. Lefèvre lui expliqua les raisons. Le septuagénaire cherche à mettre fin à sa vie pour libérer sa conscience de crimes (assassinats, tortures, viols, ...) commis en Algérie à l'époque de la colonisation française. Un mea culpa accueilli par Samir avec un sentiment de répugnance et de vengeance. Une nuit de tempête, Lefèvre rentra à l'hôtel après s'être recueilli sur la scène, à travers une œuvre d'art, de la conscience des Français sur les crimes commis en Algérie durant la colonisation française et remettre en cause la loi française glorifiant le colonialisme.

manière de tester s'il tenait vraiment à mourir. Il lui remit ensuite une lettre de Maurice avant de se suicider où il relate son histoire avec son épouse qu'il a abandonnée en période de grossesse et l'aventure de sa petite fille qui l'a cherché longtemps après la mort de sa mère et l'a trouvé à l'hôtel. Dans son testament, cet artiste, musicien et réceptionniste, conseille à son ami Lefèvre de corriger ses erreurs. Le réalisateur de la pièce, Mohamed Frimehdi, a déclaré à l'APS qu'il

K.M.

Béjaïa

### L'avancée de la langue et culture amazighes évaluée

«L'inventaire, de la description et analyse critique des différentes productions lexicographiques amazighes bilingues» est le thème du symposium organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) à la maison de la culture de Béjaïa, dans le cadre de son plan d'actions pour l'année 2014 qui vise la promotion de la langue et de la culture amazighes à travers le territoire national.

Le symposium a été caractérisé par deux tables rondes où les invités, spécialistes en tamazight, dispensent des communications sur de nombreux thèmes dont «Apport du HCA à l'entreprise de l'aménagement linguistique dans son axe de la lexicographie et terminologie amazighes», «Etude critique des inventaires des dictionnaires berbères : expériences du

département de Langue et culture amazighes de l'UMMTO», «Unité lexicale, définition et traitement dictionnaire dans la langue berbère (kabyle)», entre autres. Des responsables du HCA, dont El Hachemi Assad, les chefs des départements de la langue et de la culture amazighes des universités de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira et Batna, des enseignants universitaires en tamazight, des inspecteurs et auteurs en tamazight, des linguistes bilingues franco-amazighes et deux doctorants de l'université de Tizi-Ouzou, étaient parmi les spécialistes en la matière ayant participé à cette rencontre où les conférences dispensées ont été suivies de débats. L'un des objectifs du HCA lors de cette rencontre est d'œuvrer pour la création d'un «grand dictionnaire

de tamazight» (Amawel) et d'un réseau en collaboration avec les départements de la langue et la culture amazighes des universités de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira et Batna, pour la promotion de cette langue et culture. En perspective, l'édition et la mise en valeur des thèses de doctorat qui dorment actuellement dans les bibliothèques des universités sus-citées et surtout les rendre accessibles à tous. Des étudiants seront appelés à se rendre à Illizi et Djanet pour participer à des recherches portant sur les lexiques des ces régions en vue de la standardisation de la langue amazighe. Pour cela, des conventions seront signées avec les instituts et universités dotés de département de langue et culture amazighes.

Hocine Cherfa

#### Agenda culturel

**Galerie Sacré Art**  
Jusqu'au 15 octobre :  
Exposition de peinture  
«Réalisme contemporain» de  
l'artiste Lamine Azzouzi.

**Galerie d'art Civ-Ceil (Oran)**  
Jusqu'au 28 octobre :  
Exposition «Peinture &  
Poésie» de Mersali Othmane.

**Galerie d'Art Aslah-Hocine**  
Jusqu'au 20 octobre :  
Exposition de peinture sous  
thème «L'originalité et le  
contemporain» de l'artiste  
Noureddine Mokkedes.

**Cinémathèque algérienne**  
Jusqu'à la fin du mois d'octobre :  
Projection des films *Titi* de  
Khaled Barket et *L'Héroïne* de  
Chérif Aggoune.

**Salle El-Mouggar**  
Jusqu'au 28 octobre :  
Projection du film *L'andalou*  
de Mohamed Chouikh, à  
raison de 3 séances : 14h-17h-  
20h, sauf les dimanches.

## Coup-franc direct



### La réconciliation par le football

Par Anouar M.

Une bonne initiative est à relever ces jours-ci, à savoir, cette invitation lancée par le club égyptien du Zamalek à l'encontre de la JS Kabylie pour jouer un match amical au Caire et qui a eu lieu avant-hier soir. Ce genre de match et au-delà de son aspect sportif puisqu'il permet aux deux formations très réputées en Afrique, peut être l'occasion aussi de rapprocher les deux pays qui ont des relations tumultueuses ces derniers temps. Depuis le match des deux sélections pour le compte des éliminatoires en 2009, la relation était quelque peu tendue entre les deux pays et il est clair que ce genre d'initiatives et matches entre clubs et autres sélections des deux pays devraient rapprocher les deux peuples qui se sont déchirés à cause d'un ticket pour la qualification au Mondial. Le football est un vecteur de rapprochement et non de séparation et ce les supporters des deux pays ne l'avaient pas compris et il faut donc multiplier ce genre d'initiatives pour tenter de réparer la relation entre les deux pays supposés être frères. En tout cas, il faudra fructifier cette initiative du Zamalek et pourquoi pas qu'un club algérien en fasse de même et invite de son côté une formation égyptienne pour que la relation puisse s'améliorer. A. M.

### Club Africain de Tunis Djabou devrait prolonger

L'international algérien, Abdelmoumen Djabou, serait sur le point de prolonger de deux autres saisons son contrat avec le Club Africain de Tunis, rapporte dimanche la presse locale. Le milieu offensif aurait donné son accord à la direction de sa formation pour signer son nouveau contrat dès son retour d'Algérie où il est en stage avec la sélection nationale en vue du match contre le Malawi, mercredi à Blida pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2015, selon «Ettounisia». Djabou (26 ans) avait rejoint les gars de «Bab Jdid» lors de l'été 2012. Il avait déjà prolongé son bail qui allait expirer l'été dernier.



L'ex-stratège de l'ES Sétif (L1) avait envisagé de rejoindre un club européen après avoir laissé une bonne impression lors de sa participation avec les Verts au Mondial brésilien en juin dernier. Il avait toutefois essuyé le refus de la direction de son club.

### Championnats arabes de cyclisme (toutes catégories) Deux nouvelles médailles pour l'Algérie



Le cycliste algérien Islam Mansouri a décroché, dimanche, la médaille d'or du contre-la-montre individuel juniors des championnats arabes de cyclisme toutes catégories qui se déroulent du 9 au 22 octobre à Annaba (Algérie). Mansouri a parcouru les 20 km avec un chrono de 25 minutes et 36 secondes, devançant l'Irakien Mohamed Lefteh Mohamed (25:28) et le Marocain Abderahim Ezahiri (25:59). Le deuxième cycliste algérien engagé dans cette épreuve, à savoir Zoheir Benyoub, s'est contenté de la cinquième place avec un chrono de 26 minutes et 4 secondes. Le contre-la-montre individuel juniors a vu la participation de 14 cyclistes représentant sept pays. En cadets, l'Algérien Hamza Mansouri a remporté la médaille d'argent du contre-la-montre individuel (10 km) avec un chrono de 12 min et 54 sec, alors que son compatriote Amar Bradie a terminé à la 5<sup>e</sup> place (12:58). Grâce à ces deux breloques, l'Algérie compte désormais 4 médailles (3 en or et une en argent). Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route et piste toutes catégories (cadets, juniors et seniors, messieurs et dames) du 9 au 22 octobre à Annaba.

## Equipe nationale Gourcuff a peur de la fatigue

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a peur pour ses poulains lors du match retour qui opposera l'EN au Malawi, demain, mercredi au stade Tchaker de Blida, et ce, avec la fatigue qui s'est emparée d'eux après le match aller.

Anouar M.



PH > DR.

Le coach des Verts craint que ses joueurs ne puissent récupérer après avoir joué un match intense à Blantyre, surtout que ce match retour intervient trois jours seulement après le premier match joué à l'extérieur de ses bases.

C'est pour cette raison, qu'il a donc concentré tous ses efforts lors de ces deux derniers jours dans la récupération, sachant que le voyage a été très contraignant. Passer plus de dix heures dans les airs n'est pas facile pour des joueurs qui se sont malgré tout dépensés sur le terrain et se sont donné à fond pour revenir avec les trois points du succès.

Gourcuff a sensibilisé ses joueurs pour les emmener à évacuer cette fatigue en se ménageant et en profitant au maximum des heures de repos qui leur sont accordées. Les

séances d'entraînements sont, par ailleurs, très légères, ce qui leur permet d'être prêts pour le match de ce mercredi.

Les joueurs savent ce qui les attend, désormais, et devraient être au rendez-vous pour ce match pour prendre les trois points qui restent importants puisqu'ils leur permettront de prendre définitivement option pour la qualification à la phase finale de la CAN 2015 qui se déroulera au Maroc. Pour ce qui est de l'effectif qui devrait être aligné pour ce match retour, on apprend qu'il y aura

des changements par rapport à celui aligné lors du premier match à Blantyre, puisque le joueur de Tottenham, Bentaleb risque de ne pas figurer dans la liste des convoqués en raison de sa blessure à la cheville, alors que Slimani devrait être titularisé après être remis de sa blessure.

Il verra aussi en fonction de la récupération des joueurs avant de prendre une décision sur l'effectif à aligner.

A. M.

## Djamel Mesbah «content» de son premier but en sélection

Le défenseur Djamel Mesbah s'est dit «content» d'avoir ouvert son compteur but avec l'équipe algérienne de football, samedi lors de sa victoire à Blantyre face au Malawi (2-0), pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015. «Je suis très content d'avoir inscrit mon premier but en sélection.

J'avais une folle envie de le faire, ce qui est chose faite aujourd'hui. Je dédie ce but à toute ma famille», a indiqué le joueur de la Sampdoria de Gênes (Serie A italienne) à l'APS, à l'issue de la partie.

L'Algérie a réalisé samedi son troisième succès de rang dans ces qualifications, ce qui lui a permis de se positionner à un point de la qualification à la phase finale au Maroc (17 janvier-8 février).

«Nous nous sommes bien comportés tout au long de cette rencontre. Je félicite mes coéquipiers qui se sont donné à fond, dans des conditions assez difficiles. C'est de bon augure pour la suite», a commenté



Mesbah, considéré, en compagnie de Rafik Halliche et Madjid Bougherra, comme l'un des cadors de la sélection.

Relégué sur le banc des remplaçants lors de cette rencontre face aux «Flames», Mesbah, ne s'est pas inquiété outre mesure, en acceptant le choix du sélectionneur, Christian Gourcuff.

«Les mauvaises réactions pour ce genre de situations sont dépassées

en sélection. Il règne un excellent état d'esprit mis en place depuis déjà trois ans, c'est très important, et ça se voit sur le terrain», a-t-il souligné. Concernant son positionnement sur le terrain, Mesbah, a indiqué qu'il avait déjà occupé le poste milieu gauche avec Gourcuff, dix ans plus tôt au FC Lorient (Ligue 1/France). «Je connais Gourcuff pour l'avoir déjà eu comme entraîneur il y a dix ans à Lorient.

Je reste entièrement à sa disposition, que ce soit pour 5 minutes ou 90 minutes, dans le poste de son choix. Je serai toujours à 100%», a assuré Mesbah.

Evoquant la prochaine sortie des Verts, ce mercredi face au Malawi, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> journée des qualifications à la CAN 2014, le joueur de Gênes parle de la nécessité de «sceller le sort» de la qualification dans l'antre de Blida.

«Nous avons les moyens de battre le Malawi chez nous, et composer notre billet pour la CAN-2015», a-t-il conclu.

### CAN-2014 (dames)/Groupe B-1<sup>re</sup> journée (Algérie - Ghana 1 - 0)

## Les Algériennes débutent fort

La sélection algérienne féminine de football a créé une petite surprise en dominant le Ghana, trois fois finalistes de la CAN, sur le score de 1-0 dimanche à l'Indépendance-stadium de Windhoek pour le compte de la première journée (Gr B) du championnat d'Afrique des nations 2014 qui se déroule en Namibie (11-25 octobre).

La première mi-temps a été équilibrée. Les deux équipes se sont procuré plusieurs occasions de scorer mais les cages sont restées vierges jusqu'à la fin des 45 minutes.

La seconde période n'a pas été très différente de la première, ce qui a poussé les deux coaches, algérien et ghanéen, à effectuer des changements. Ainsi, Agnes Aduaku a remplacé Faiza Ibrahim (59), alors que Leticia Zikpi a lais-



sé sa place à Diana Ankomah (76). De son côté, l'entraîneur algérien, Azzedine Chih a incorporé Horiya Affak à la place d'Imène Merrouche (65).

Un coaching gagnant puisque la sociétaire de l'ASE Alger-Centre a réussi à surprendre la gardienne ghanéenne Fafalu Dumahisi et inscrire le but de la victoire pour l'Algérie à trois minutes de la fin (87). L'équipe algérienne a résisté au jeu physique imposé par les Ghanéennes, procédant par des contres rapides.

L'avant-centre de l'Algérie Naima Bouhenni a été élue meilleure joueuse du match Algérie-Ghana. Une «petite surprise» en ce début de tournoi car l'équipe du Ghana a animé trois finales de la CAN (1998, 2002 et 2006) toutes

perdues face à l'équipe du Nigeria 8 fois sacrée. Une victoire précieuse qui permet aux Algériennes d'occuper la première place du groupe B conjointement avec le Cameroun qui a pris le meilleur sur l'Afrique du Sud par la plus petite des marges (1-0).

Lors de la deuxième journée prévue mercredi, l'Algérie jouera face au Cameroun (17h00), alors que les Ghanéennes affronteront l'Afrique du Sud (20h00).

Le groupe A est composé de la Namibie, de la Côte d'Ivoire, de la Zambie et du Nigeria. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la CAN-2014. Les trois premiers au classement final de la compétition représenteront l'Afrique à la Coupe du monde 2015 au Canada.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

## Profils

### La solidarité villageoise expliquée aux enfants

Par Sid Ali Ouzerrouk

Partir d'Alger avec les enfants pour l'enterrement d'un proche, c'est aussi partir à la redécouverte d'une forme de socialité qui reste vivace malgré les nombreuses mutations que le pays a enregistrées. La première impression est que le visiteur est vite réintégré dans un environnement où la tradition reste plus ou moins vivace et ce, sans qu'elle soit forcément réduite uniquement à certains aspects de la vie sociale. Les historiens expliquent bien que les campagnes algériennes les plus reculées, notamment les villages des zones de montagne, ont été des sources de production d'une socialité et d'une intellectualité permanentes du fait même des diverses situations coloniales qui ont poussé les élites à se réfugier loin des villes conquises ont favorisé cette forme de sanctuarisation.

Il n'est pas loin qu'il en soit de même dans l'Algérie indépendante. La crédibilité des structures sociales traditionnelles et leur capacité à structurer l'environnement social restent plus prégnantes dans les campagnes. Les multiples exodes ruraux n'ont pas toujours été accompagnés de la pérennisation de ces modes de gestion de la vie quotidienne. Ils existent toutefois dans certains cas où la difficulté de l'intégration a favorisé la survivance «active» de certaines valeurs. Cela a été largement le cas dans l'émigration de la première et de la seconde générations au cours desquelles les traditions villageoises ont relativement contribué à la gestion des relations sociales.

Le fait est que dans les villages, un bon nombre d'aspects de la vie sociale restent marqués

par la prédominance des valeurs ancestrales et plus encore par le poids des assemblées villageoises. C'est ainsi que lors des enterrements, ce sont les villageois qui s'occupent des funérailles. La famille du défunt est en général épargnée. Les hommes du village creusent la tombe et participent aux veillées tandis que les femmes assistent à la famille pour la préparation des repas et les tâches ménagères. Les habitants qui ne participent pas pour une raison ou une autre se font remplacer ou payent une forme d'amende tarifée qui est versée à la caisse du village. Ceux qui refusent de participer à cette touiza sont montrés du doigt et risquent d'être isolés. On raconte l'histoire d'un émigré qui s'est dérobé à la participation financière à la caisse qui finançait le rapatriement des corps des défunts. Lors de son décès, sa dépouille était restée plus d'une quinzaine de jours à la morgue de l'hôpital où il est mort.

Le plus souvent, le poids des assemblées traditionnelles reste limité aux mariages et aux enterrements faute d'une prise en charge plus large de la gestion de la vie dans les villages. Des efforts ont toutefois été recensés dans certains cas où la solidarité s'est élargie à la mise en œuvre de travaux d'aménagement urbain, de protection de l'environnement, d'adduction d'eau potable ou de réalisation de voies d'accès. De nombreux spécialistes ont évoqué la possibilité de s'appuyer sur les structures associatives traditionnelles pour impulser un développement communautaire économique et social qui pourra donner plus d'impact aux politiques publiques.

S. A. O.

## Energie

### L'Algérie aura sa première centrale nucléaire «avant 2029»

L'ALGÉRIE aura sa première centrale nucléaire avant 2029, a déclaré dimanche à Oran le ministre de l'Energie, Youcef Youfsi. «Le nucléaire n'est pas pour demain, mais on ne peut pas ignorer que c'est un domaine énergétique essentiel, à l'instar des autres sources, consacrées à notre efficacité énergétique et notre développement économique», a souligné le ministre lors d'une conférence de presse tenue en marge des travaux de la conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie. «Nous sommes en train de préparer les réacteurs expérimentaux et d'investir dans la formation des compétences humaines, en prévision de cet objectif», a-t-il dit. Le ministre de l'Energie a déploré par ailleurs, le problème de gaspillage de l'énergie électrique, annonçant un programme ambitieux pour réduire la consommation de cette énergie, «que ce soit au niveau des ménages ou du secteur industriel». Abordant la question du développement des énergies renouvelables, Youfsi a affirmé que le programme national permettra d'acquérir une base de photovoltaïques, «l'une des meilleures dans la région et à l'échelle africaine».

Y. B.

## LES DJIHADISTES D'EIL SÈMENT LA TERREUR AU MOYEN-ORIENT



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Béjaïa

### Le cycle des fermetures de routes et mairies reprend de plus belle

■ Le cycle des fermetures de routes et des sièges des mairies continue à Béjaïa. Et cela ne surprend, en fait, personne, car c'est devenu un leitmotiv.

Par Cherfa H.

Ces actions vont crescendo ces derniers jours au point où les usagers de la route craignent tout déplacement et tentent de s'informer avant de mettre la clef au contact le matin. Ainsi, les RN 75, 43 et le siège de la mairie de Boukhelifa ont été fermés. A Barbacha, ce sont les 30 élèves exclus du lycée Mohand Améziène Benyahia qui sont revenus à la charge hier en fermant la route nationale N°75 reliant la wilaya de Béjaïa à Sétif, passant par Barbacha et Kendira. Pour rappel, ils ont fermé le portail principal du

lycée et bloqué tous les accès aux salles de classes jeudi dernier pour protester contre leur «exclusion» de l'établissement, après leur échec à l'épreuve du baccalauréat l'an passé. Leurs camarades scolarisés ont été contraints de rentrer chez eux. Les lycéens mécontents continuent à exiger leur «réintégration», alors que la direction du lycée est, de son côté, catégorique. Les conseils des classes ont tranché objectivement et définitivement sur ce cas et ces élèves exclus «ne répondent pas aux critères leur permettant de refaire l'année». Les critères comprennent la moyenne générale de l'année scolaire, celle obtenue au bac, le nombre d'absences, l'âge, etc.. Les mécontents exigent au moins «une classe spéciale». Sur la RN43 reliant Béjaïa à Jijel, les habitants du village dit «Sahel» de la commune de Melbou ont fermé la RN 43 pour la deuxième journée consécutive. Ils revendiquent la satisfaction d'une plateforme de revendications comprenant cinq points. L'aménagement de la route donne accès au village, l'alimentation en eau potable, la réalisation des abribus arrachés suite à l'aménagement de la route, l'alimentation en gaz de ville et le raccordement au réseau l'Internet, sont les doléances avancées par

les mécontents. Selon le maire de Melbou, «les trois premiers points sont déjà pris en charge quant aux deux autres, à savoir le raccordement au gaz naturel et l'Internet, ils ne relèvent pas des prérogatives des autorités communales». Chose qui n'a pas calmé les esprits même si les autorités municipales n'ont pas lésiné pour inviter les protestataires à une rencontre, mais ces deniers très mal organisés, n'ont pas pu dégager une délégation devant discuter avec les responsables communaux, du moins durant la matinée. Aussi, à Boukhlifa, l'hôtel de ville a été fermé hier. L'occupation des logements de fonction de l'école du village par des tierces personnes a provoqué la colère des citoyens qui réclament la libération des ces logements occupés par une ex-directrice de l'école et l'ex-secrétaire général de l'APC, selon le maire Djaâfri qui a invité les mécontents à une réunion au siège communal comme il a invité les concernés à quitter les logements, objet de la colère citoyenne. «L'ex-secrétaire général de l'APC devrait quitter le logement qu'il occupe dans l'après-midi, alors la direction de l'éducation sera saisie, pour sa part, sur le deuxième logement», ajoute le maire de Boukhlifa. H. C.

### Détournement d'argent de comptes CCP Arrestation de 7 employés de la poste de Béchar

SEPT employés du bureau de poste de Béchar ont été arrêtés par les gendarmes de la brigade locale, pour détournement de sommes d'argent des comptes courants postaux (CCP) de clients, a indiqué lundi, le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Les mis en cause, dont une femme guichetière, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar pour «détournement et dilapidation de deniers publics et faux et usage de faux» dont ont été victimes 349 clients des chèques postaux, a-t-on précisé. La guichetière citée a été placée sous mandat de dépôt et les autres employés ont été remis en liberté provisoire, a-t-on ajouté. L'enquête a fait ressortir que l'employée a usé de pratiques illicites avec la complicité de ses autres collègues pour retirer des sommes d'argent d'une valeur de 239 610 DA des comptes des clients, selon la même source. Kamel L.

## Economie

### Le prix Nobel attribué au chercheur français Jean Tirole

LE PRIX Nobel d'économie 2014 a été attribué lundi au Français Jean Tirole, chercheur à l'université de Toulouse, pour son «analyse de la puissance de marché et de la régulation», a annoncé le jury dans un communiqué. Présenté par le Comité Nobel comme «l'un des économistes les plus influents de notre époque», il a notamment «éclairci la manière de comprendre et de réglementer les industries avec quelques entreprises importantes». Jean Tirole, c'est le troisième Français récompensé par le prix Nobel d'économie après Gérard Debreu en 1983 et Maurice Allais en 1988, il était cité parmi les favoris du Nobel depuis

quelques années. Le prix Nobel d'économie, officiellement dénommé «Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel», est le seul non prévu dans le testament de l'inventeur suédois de la dynamite. Il a été institué en 1968 par la banque centrale de Suède, et décerné pour la première fois en 1969. Les autres prix Nobel (médecine ou physiologie, physique, chimie, littérature et paix) ont tous été attribués pour la première fois en 1901. Jean Tirole recevra son prix, et la récompense de 8 millions de couronnes suédoises (environ 878 000 euros), le 10 décembre à Stockholm. Naim B.